

VILLE DE RIBEAUVILLE
AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE
Travaux de reprise de la voirie d'un parking

1. Noms et adresse de l'organisme acheteur

Ville de Ribeauvillé - 2, place de l'Hôtel de Ville – B.P. 50037 – 68152 RIBEAUVILLE Cedex
Téléphone 03.89.73.20.00 – Télécopie 03.89.73.37.18

2. Adjudicateur du marché : le Maire – Jean-Louis CHRIST

3. Objet du marché

Travaux de reprise de la voirie d'un parking situé, rue du 3 Décembre à Ribeauvillé.

Allotissement de travaux : Sans objet.

Toute offre incomplète sera éliminée.

4. Procédure :

Marché à procédure adaptée passé en application de l'article 27 suivant le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

5. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus intéressante appréciée selon les critères énoncés ci-après :

- 60% : offre de prix,

- 40% : Valeur technique.

6. Délais d'exécution : Début des travaux en mars 2019 – durée des travaux 2 mois.

7. Conditions de participation : se référer au règlement de consultation – site Internet : www.e-marchespublics.com

8. Conditions de retrait des dossiers de consultation

Télécharger les D.C.E sur le site du « profil acheteur » de la Ville de Ribeauvillé : www.e-marchespublics.com

9. Remise des offres et délais

Date limite de remise des offres et des candidatures : **le LUNDI 11 MARS 2019 à 10h00**

Les offres seront remises par voie dématérialisée sur le site : www.e-marchespublics.com

La remise des plis se fait par voie électronique ; l'offre papier sera déclarée comme irrégulière.

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 90 jours.

10. Date d'envoi à la publication : **Le 15 février 2019**